Office fédéral de l’énergie, 3003 Berne

Modifications de plusieurs ordonnances dans le domaine de l’énergie

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel a pris connaissance du sujet de la consultation du Département fédéral de l’environnement, des transports, de l’énergie et de la communication (DETEC) et vous remercie de lui offrir la possibilité de donner son avis sur le projet de modification de plusieurs ordonnances dans le domaine de l’énergie : OEne, OEneR, OCO_2, OApEl, ORCN, OPIE.

Nous nous rallions aux remarques et propositions de la prise de position commune de la conférence des directeurs cantonaux de l’énergie (EnDK) et de la conférence suisse des directeurs cantonaux des transports publics, de l’aménagement du territoire et de l’environnement (DTAP).

En vous remerciant de nous avoir consulté, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l’assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 6 juillet 2026

Au nom du Conseil d'État :

Le président, F. MAIRY

La chancelière, S. DESPLAND